

# MAIRIE DE COURLANS

330, Rue Robert Morland  
39570 COURLANS

☎ : 03.84.47.12.05

Fax : 03.84.47.35.31

@ : [mairiedecourlans@wanadoo.fr](mailto:mairiedecourlans@wanadoo.fr)

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2014

**PRESENTS** : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, BARDOUX Gérard, GROS Jean-Gérard, BACHEROT Patrick, CADET Philippe, COLOMER Patrick, DORMOY David, FILIATRE Daniel, JACQUET Chantal, MINARY Guy, MORTIER Antoine, SCHMITT Séverine.

**Absents excusés** : GUIGON Delphine.

**Secrétaire de Séance** : JACQUET Chantal

**Pouvoirs** : GUIGON Delphine donne pouvoir à PATTINGRE Alain.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Droit de préemption urbain parcelle AD n° 182 et 185
- Affaires scolaires

### INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil ; accorde l'indemnité de conseil au taux de 80 % par an pendant toute la durée du mandat électif ; dit que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité. Exceptionnellement pour l'année 2014, elle sera attribuée à Madame Michelle LE MEUNIER du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 30 Juin 2014 et à Monsieur Pierre HAAB du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 décembre 2014.

### ATTRIBUTION DU F1 BIS DE L'ANCIENNE GARE

L'appartement n° 2 de l'ancienne gare s'est libéré le 28 mai 2014 ; Vu les demandes enregistrées en mairie, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de louer l'appartement à compter du 1<sup>er</sup> Août 2014 à M et Mme Michel BEJEANNIN.

### ACCORD CADRE POUR LA FOURNITURE DE GAZ NATUREL EN GROUPEMENT DE COMMANDES

La fin des tarifs réglementés de vente de gaz naturel impose aux collectivités la souscription d'une offre de marché. Afin de réaliser des économies d'échelle, il a été convenu entre la commune de Courlans, la communauté d'agglomération (ECLA) et les communes de la communauté raccordées au gaz naturel de regrouper leurs besoins de fournitures de cette nature et de former un groupement de commandes. Une consultation sera lancée sous la forme d'un appel d'offres et d'un avis d'appel public à la concurrence. A l'unanimité, le Conseil Municipal considérant l'intérêt des groupements de commande approuve l'accord cadre de fourniture de gaz naturel. Autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

### ECLA : COMPTE RENDU D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2013

Chaque conseiller étant destinataire du compte rendu d'activités 2013 de l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) Monsieur le Maire donne lecture des points essentiels qui ont marqué l'année écoulée.

## ECLA : DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS A LA COMMISSION D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant pour siéger au sein de la commission d'évaluation des transferts de charges d'ECLA.

Cette commission qui a un pouvoir décisionnel est amenée à se prononcer sur les transferts de charges afférents aux transferts de compétences des communes vers la Communauté d'Agglomération. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. Alain PATTINGRE, délégué titulaire et M. Jean-Gérard GROS, délégué suppléant.

## DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition de biens soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'Urbanisme enregistrée jusqu'à ce jour en Mairie. Il s'agit de l'immeuble cadastrée AD n° 182 et AD n° 185 situé 285, Rue du Perret. Après examen de la déclaration, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **renonce** à utiliser son droit de préemption urbain sur l'ensemble des parcelles mentionnées ci-dessus.

## AFFAIRES SCOLAIRES

Le responsable des affaires scolaires fait le point sur le travail de la commission et du groupe de pilotage concernant les temps d'activités périscolaires (TAP). Un dossier comprenant une lettre d'accompagnement, le règlement des TAP, les fiches d'inscription aux TAP, le planning des activités pour la première période a été remis à chaque famille. De même, un règlement et une fiche d'inscription à la cantine et à la garderie ont également été transmis. Par ailleurs, un courrier du recteur d'académie informe la commune d'un avis favorable à la demande d'expérimentation prévue par le décret 2014-457 du 7 mai 2014 qui permet de regrouper les activités sur une demi-journée.

Enfin, le Conseil Municipal est informé de la demande de mutation d'une ATSEM (réponse courant juillet).

## AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

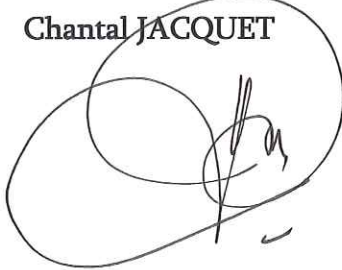
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des possibilités de transfert de ses pouvoirs de police au bénéfice du président de la Communauté d'agglomération. Il fait part de son intention de s'opposer à ce transfert.

Comme suite à la réunion de la commission «Urbanisme, travaux, Voirie», un point est fait sur l'état d'avancement des travaux inscrits au budget primitif 2014.

Concernant le jumping international organisé par la Jument Verte, Monsieur le Maire est chargé de s'assurer que les conditions de sécurité en termes de déplacement et de circulation automobile sont bien respectées. Il est décidé de se rapprocher des services de Gendarmerie et d'établir un plan de circulation avec une signalétique adaptée. De même des arrêtés devront être pris concernant l'organisation de cette manifestation (débit de boissons, voirie, nuisances sonores, ...).

La secrétaire de séance,

Chantal JACQUET



Le Maire,

Alain PATTINGRE

